

« Les Palatines »

Sainte Foy Les Lyon (69110)

23 Maisons

RESUME DES PRESTATIONS

CONSTRUCTION

- Revêtement des murs de façade par enduit extérieur mono couche, finition taloché fin et modénatures aux couleurs prévues au permis de construire.
- Dallage en béton armé avec chape flottante.
- Fenêtres en menuiserie mixte bois / aluminium, avec double vitrage 24 mm d'épaisseur.
- Volets battants en bois exotique peint, pour les menuiseries dépourvues de volets battants, volets roulants avec lames en aluminium laqué à manœuvre électrique.
- Porte palière avec serrure de sûreté 3 points.
- Chauffage par chaudière gaz à ventouse. Chauffage à eau basse température au sol des entrées, dégagements, salons, salles à manger, coin repas et cuisines. Radiateurs en acier ou aluminium à circulation d'eau chaude pour les pièces non équipées de chauffage basse température par le sol. Radiateurs sèche serviettes dans toutes les salles de bains et salle d'eau.

FINITIONS

- SOLS** : Hall d'entrée, cuisine, Salon, salle à manger, chambres au rdc, cellier \Rightarrow carrelage 40x40 en grès cérame.
Chambres à l'étage : parquet chêne épaisseur 14 mm.
- MURS** : Peinture glycérophthalique blanche mate dans les pièces sèches et peinture vinylique dans les pièces humides.
Salles de bain et salles d'eau \Rightarrow carreaux de faïence 25 x 33 ou 25 x 38 sur toute hauteur aux trois faces de la baignoire ou du receveur de douche. Carrelage grès émaillé 33 x 33 au sol.
- CUISINE** : Mitigeur avec disques céramiques sur tous les appareils.
- SDB/SDO** : Baignoire acrylique et/ou bac à douche en grès émaillé.
Plan vasque en marbre de synthèse et meuble sous vasque en stratifié avec portes, miroir et bandeau lumineux. Porte de douche sur bacs à douches avec vitrage sécurit.

EQUIPEMENTS COMMUNS

- Pose d'un portail motorisé et télécommandé à l'entrée avec système de vidéophone.
- L'accès aux garages, l'accès piétons, le trottoir pour piétons sont en béton désactivé.
- Revêtement des espaces libres engazonnés, plantations d'arbres de hautes tiges, d'arbustes et de haies.
- Engazonnement des jardins privés.
- Eclairage extérieur : lampadaires agréés par la commune.
- Clôture en grillage rigide de hauteur de 1m50 de couleur verte.
- Portillons d'accès aux jardins privés.
- Robinet de puisage en façade.